Quarantième année, N° 133. Le numéro : 10 centimes Mercredi 9 juin 1943.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone [illegible]
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS : Un an 6 mois 3 mois
Suisse 16.— 8.— 5.—
Avec Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—
ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
Suisse . . . . 11 » »
Etranger . . . . 14 » »
Réclames : Canton . . . . 20 » »
» Suisse . . . . 25 » »
Mortuaires . . . . 15 » »

Les dénonciations d'âge

M. Evéquoz vient d'être l'objet au Conseil des Etats d'une manifestation touchante à l'occasion de ses quatre-vingts ans qu'il porte très allégrement, ainsi que nous avons pu le constater lundi encore en gare de Sion au moment de son départ pour Berne.

Le président de notre Sénat helvétique l'a couvert de fleurs on ne peut plus méritées, aux applaudissements unanimes des députés, soulignant la vie de droiture et la longue activité politique d'un collègue qui, après avoir honoré le parlementarisme au Conseil national, ne l'honore pas moins au Conseil des Etats.

Il ne pouvait en être autrement.

Le caractère, la haute probité personnelle, la fidélité inébranlable à des principes provoquent les sympathies même de la part d'adversaires qui font table rase de toutes les formules sociales.

Nos confrères, qui suivent les sessions des Chambres fédérales, relèvent que le jubilaire s'est montré ému de la manifestation. Nous le croyons sans peine, car, dans la brève conversation que nous avons eue avec lui, il n'avait pas l'air de s'attendre à cette petite fête qui lui sera certainement allée au cœur.

M. Evéquoz est entré très jeune dans la vie politique.

Un ancien député, qui a son âge ou à peu près, racontait même, ces jours derniers, que lors de son élection au Grand Conseil, il manquait même deux fois vingt-quatre heures au déjà bouillant député du district de Conthey pour être en règle avec la Constitution. Ce n'était qu'une boutade qui soulignait le beau talent politique naissant.

Ceci nous amène à traiter, une fois de plus, de la question d'âge dont on fait une véritable scie depuis quelque temps.

Nous-même, ici, dans le *Nouvelliste,* et ailleurs, dans les cercles politiques, avons toujours été un chaud partisan de l'enseigne *Place aux jeunes* et n'avons cessé de favoriser de tout notre pouvoir le rajeunissement des cadres.

Seulement une limite d'âge, même fixée par une loi ou un règlement, ne dit rien et ne prouve rien.

Il y a des vieillards qui restent étonnamment jeunes de corps et de lucidité d'esprit. C'est le cas de M. Evéquoz pourtant octogénaire. C'est le cas encore de M. Camille Desfayes, ancien juge cantonal, et tout autant octogénaire.

Il y a, par contre, des citoyens qui sont vieux avant de naître et qui, à quarante ans, donnent déjà des signes manifestes de décrépitude.

Puis, pour une fonction politique et publique, il faut pourtant compter avec le caractère, le talent oratoire, le prestige et l'influence d'un homme, dans les assemblées parlementaires surtout, sinon vous faites chou blanc.

Nous craignons, et nous le disons avec notre franchise habituelle, de tomber dans l'excès contraire avec ces dénonciations uniformes d'âge qui frisent la planche niveleuse, le grand défaut de toutes les démocraties, depuis celle aristocratique de Venise, où l'on possédait la fameuse gueule de lion en bronze au bas de l'escalier des Géants, jusqu'à celle d'aujourd'hui où l'on exploite la crédulité incommensurable de l'opinion.

L'âge n'a pas besoin d'être dénoncé. Il s'épanouit lui-même, et il est de la dernière stupidité d'entretenir la défiance contre lui, en laissant supposer que tous les citoyens, qui ont dépassé la soixantaine, sont tombés dans l'enfance ou sont devenus tout au moins inférieurs d'intelligence et de cran à ceux qui sont encore en deçà.

Non, ne perdons pas ce sentiment du vrai et du faux pour attacher l'ombre d'une importance à l'âge. Chaque cas doit être examiné en lui-même et pour lui-même.

De tous temps, en Valais du moins, on a fait place aux Jeunes.

Nous ne voulons pas remuer beaucoup de documents et remonter au déluge. Nous prenons l'aréopage du Conseil d'Etat actuel.

MM. Troillet, Pitteloud et Anthamatten ont fait leur entrée au Gouvernement, sans cliquetis de glaives pour forcer les portes, à un âge où l'on trouve encore des étudiants dans les Universités. Il en était de même de M. Oscar de Chastonay qui a bifurqué sur la Banque cantonale où il fait merveille selon le propre rapport de la Commission parlementaire.

M. Jean Coquoz peut également être considéré pour un jeune. Sous ses cheveux blancs, il en a le cœur et l'allant.

Le canton continuera dans cette voie de la sagesse mais, ainsi que nous venons de le dire, en étudiant soigneusement l'homme dans ses possibilités de travail et d'esprit et non pas uniquement d'après les années écoulées.

C'était déjà l'échange de vues de Socrate et d'Alcibiade.

Ne mangeons pas trop de vieillards qui ont servi leur pays et leur parti.

C'est décourageant même pour les Jeunes qui, eux aussi, du moins c'est notre souhait, arriveront à la vieillesse.

A force d'en manger, il pourrait nous arriver un jour quelque accident.

Ch. Saint-Maurice.

LES FOINS

—o—

Juin ramène les foins. Les poètes les ont chantés quelquefois. Mme de Sévigné écrivait «qu'elle ne connaissait rien d'aussi agréable que de retourner du foin en batifolant dans une prairie ». Les paysans ne s'attardent guère aux côtés poétiques de ces rudes journées. Les foins, c'est, pour eux, quelques semaines de travail intense et pénible, peut-être les plus durs moments de l'année. Pour le paysan de la montagne, moments plus durs encore. Le foin est coupé à la faux de grand matin, à la rosée, puis retourné à la fourche, mis en tas de la même façon, rentré à dos de mulet ou à dos d'homme. Malgré les efforts énormes qu'il demande, le moment des foins est sacré dans nos campagnes et les agriculteurs l'aiment profondément.

Pour rentrer les foins, il faut la participation de tous les membres de la famille et ce qui frappe certainement le plus les citadins, c'est la vaillance des paysannes qui trouvent le moyen de préparer les nombreux repas, de s'occuper des enfants et de travailler sur le pré. Actuellement, où beaucoup d'hommes sont sous les drapeaux, le travail des foins exige des efforts décuplés. Dans nos villages, heureusement, l'entr'aide n'est pas un vain mot, et l'on verra, comme les années précédentes, des agriculteurs aider leurs voisins à rentrer les fourrages avant de toucher aux leurs.

Les foins s'annoncent suffisants cette année. Pour les citadins, les foins marquent le début des vacances et jusqu'à ces années de guerre, ils ne se souciaient guère de savoir si les récoltes de fourrage satisferaient le paysan. Les difficultés actuelles leur ont fait comprendre la relation qui existe entre la récolte du fourrage, le rendement laitier et la production de viande. Puissent-ils se souvenir toujours de ce que leur ont révélé les durs moments que nous traversons et garder, à l'avenir, la sollicitude qu'ils témoignent maintenant aux travaux des paysans.

M. B.

Les événements

La violence redoublée de la guerre aérienne
La composition du Comité d'Alger
La crise argentine

Les hypothèses pullulent sur les plans alliés en vue d'une invasion de l'Europe. Mieux vaut ne pas s'y arrêter. La réalité sera assez tragique.

Pour l'heure, la guerre aérienne redouble de violence sur tous les Fronts créés ou virtuels. Sans parler de la Russie où la lutte est également acharnée, c'est le tour, après l'Italie, du nord de la France, de la Belgique et de la Hollande. Des bombardiers d'un nouveau modèle se sont envolés des aérodromes britanniques, lundi, à la première heure ; ils ont traversé la Manche et, délaissant les centres industriels, ils se sont bornés à détruire les voies de communications.

En Sicile, Messine, Reggio di Calabria et San Giovanni ont été bombardées dimanche en plein jour par d'importantes formations de « Liberators » appartenant à la neuvième armée aérienne américaine.

Quant à l'offensive contre l'île de Pantelleria, elle est devenue permanente. Cette île est d'autre part l'objet de bombardements incessants exécutés par des unités de la flotte anglaise.

Enfin, dans les milieux de l'aéronautique britannique, on croit que l'arrêt momentané des raids concentriques sur l'Allemagne est imputable au fait que de nouveaux préparatifs sont en cours d'exécution, qui ont pour objet de mettre au point des attaques encore plus massives et plus puissantes que celles effectuées notamment contre Dortmund, où — l'on s'en souvient — deux mille tonnes de bombes furent déversées en une seule fois sur la ville...

Invasion ou non, tout cela annonce des temps plus calamiteux encore que les plus calamiteux connus jusqu'ici.

Pauvres hommes, dont le génie n'aboutit au fil de tous les progrès qu'à faire pleuvoir du ciel la mort et la destruction — quand ils se mettent à la place de Dieu !

Science et intelligence sont de bien pitoyables choses sans humilité, cœur et charité...

A ALGER

Radio-Alger a diffusé lundi la liste suivante des commissaires du Comité national français de libération nationale :

Affaires étrangères : René Massigli, commissaire du général de Gaulle aux affaires étrangères ;
Coordination des affaires musulmanes : général Catroux, délégué du général de Gaulle en Syrie ;
Armement, fournitures et reconstruction : M. Jean Monnet.
Colonies : René Pleven, commissaire du général de Gaulle aux colonies ;
Communications et marine marchande : M. René Maye, secrétaire du général Giraud aux communications ;
Informations : M. Henry Bonnet, ancien fonctionnaire à la S. d. N. ;
Intérieur : M. André Philip, commissaire du général de Gaulle à l'intérieur ;
Justice, éducation, santé publique : Dr Jules Abadié, secrétaire du général Giraud à l'intérieur ;
Finances : M. Maurice Coive de Murville, secrétaire particulier du général Giraud ;
Production et commerce : M. André Diethelm, commissaire du général Giraud aux finances, à l'économie et à la marine marchande.
Travail et sécurité sociale : Adrien-Pierre Tixier, ex-sous-secrétaire au B. I. T. à Genève.

On voit que ce Comité prend de plus en plus l'allure d'un gouvernement avec tous ses portefeuilles.

D'autre part, les discussions entre Giraud et de Gaulle se poursuivraient dans un bon esprit et prendraient un cours satisfaisant.

Giraud restera commandant en chef et élèvera vraisemblablement le général Juin au rang de commandant des forces armées en campagne, cependant que de Gaulle — à son défaut, le général Georges — prendrait le ministère de la guerre. Pour la flotte ont été nommés Auboyneau et l'amiral Collinet. De Gaulle a proposé pour le ministère de l'air le colonel de Marmier...

Un point d'interrogation : à Alger a eu lieu une grande réunion gaulliste, car, en dépit de l'union des deux dissidences, le « parti » gaulliste y reste organisé.

On remarquait notamment le député de Paris Charles Vallin, les députés communistes Florimond Bonte, Fajon et Moquet, le commandant Mangin, fils du fameux général, soit des hommes venus des horizons politiques les plus divers.

L'arrivée du général de Gaulle déclencha une enthousiaste « Marseillaise » chantée par toute l'assistance.

Le professeur de droit Capitant, M. André Philip et le général de Gaulle prononcèrent des discours exaltant l'œuvre de la « France combattante »... et l'unité de l'Empire enfin réalisée... Mais certains milieux londoniens émettent des doutes sur la solidité de l'union Giraud-de Gaulle ?

EN ARGENTINE

A Buenos-Ayres, le général Rawson, auteur principal du coup d'Etat de vendredi, n'est donc pas parvenu à former un gouvernement et s'est retiré. Le pouvoir est assumé par le général Ramirez, qui était ministre de la guerre sous le président Castillo.

Il semble que la nouvelle crise soit née d'une divergence d'opinion en matière de politique étrangère entre Rawson et certains de ses ministres qui désapprouvèrent l'attitude pro-alliée et pan-américaine du nouveau président dont une autre version dit qu'il aurait offert dans son ministère un poste à deux civils à tendance fasciste !

Les milieux bien informés de Montevideo croient savoir que le général Ramirez est favorable à une politique neutre et strictement argentine. Il ne marquerait pas des sympathies excessives à l'endroit des démocraties.

Il est impossible d'obtenir confirmation de l'information émanant de sources diverses selon laquelle Rawson organiserait avec certaines autres personnalités la résistance militaire contre Ramirez.

On dit que le général Pedro Ramirez aurait tout d'abord refusé de faire partie du nouveau régime, parce qu'il était ministre de la guerre du gouvernement Castillo. Il consentit toutefois, après que Rawson eut fait appel à son patriotisme.

Comme Rawson, c'est un ancien officier de cavalerie. Il fut étudiant en Allemagne de 1911 à 1913, puis attaché militaire adjoint à Rome.

. ... Autrement dit, le « pronunciamiento » de vendredi dernier ne serait nullement favorable à la cause anglo-américaine. Mais ce sont précisément les agences alliées qui le disent ! On pourrait croire qu'elle éprouvent quelque pudeur à chanter victoire, de peur d'être déçues par la suite, ou de devoir avouer que le coup d'Etat fut l'œuvre habile d'une propagande bien faite.

Si vraiment les généraux Rawson ou Ramirez étaient adversaires résolus de toute intervention même indirecte dans la guerre, il est probable que la réaction allemande eût été favorable. Elle est loin de l'être, à l'heure actuelle...

Nouvelles étrangères

A onze ans, un enfant se révèle „ un puits de science "

—o—

L'Université de Cleveland, aux Etats-Unis, compte parmi ses turbulents étudiants, tous âgés de plus de 16 ans, un jeune garçon joufflu de 11 ans qui promène gravement son visage rond et ses mollets nus d'un amphithéâtre à l'autre. C'est Kenneth Wolf, un véritable phénomène scolaire, qui est devenu célèbre en quelques semaines.

Kenneth sort d'une école secondaire dont il a été exclu sous prétexte qu'il troublait les leçons en posant trop de questions à ses professeurs.

Avant son entrée à l'Université, on le soumit à une série d'épreuves : il obtint un total de 182 points, ce qui signifie que son âge mental est d'environ 20 ans. Il passe le plus clair de son temps au laboratoire à expérimenter des formules chimiques.

Il passe brillamment tous ses examens et

compte être agrégé en sciences à 16 ans.

Le jeune Kenneth a commencé à étonner ses parents à l'âge de quatre mois, en prononçant de façon intelligible une phrase entière. Ce sont, du moins, ses parents qui l'affirment.

Il était encore un bébé quand sa mère entendit soudain une mélodie de Liszt sortir de sa chambre. Elle pensa qu'il avait, par hasard, déclenché le piano mécanique. Tel n'était pas le cas. Il jouait lui-même. En tirant un peu la langue, bien entendu.

La musique, du reste, se partage avec la chimie le cœur du jeune Kenneth. Il affirme avoir créé plus de dix compositions symphoniques. Celle dont il est le plus fier n'a jamais été jouée. « Cela ne fait rien, dit Kenneth. Je peux l'entendre dans ma tête. C'est bien ainsi. »

Une polémique s'est engagée dans les journaux américains : « Kenneth Wolf est-il un prodige ou un farceur précoce ? » Les gens sérieux parient pour le prodige et surveillent les progrès du jeune musicien chimiste.

Nouvelles suisses

La session d'été du Parlement suisse

—o—

M. Evéquoz fêté au Conseil des Etats

—o—

La session d'été du **Conseil national** s'est ouverte lundi après-midi, sous la présidence de M. Keller, radical argovien. Au début de ses délibérations, qui auront pour principal objet les rapports de gestion du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et des C. F. F., le président prononce l'éloge funèbre de deux députés décédés depuis la dernière session, MM. Schwar, agrarien vaudois, et Gallati, conseiller national, radical glaronnais. Puis l'assemblée aborde le premier point de l'ordre du jour : la revision de la loi d'organisation judiciaire fédérale.

Depuis son élaboration, en mars 1893 — il y a donc 50 ans — la loi d'organisation judiciaire fédérale n'a pas subi moins de onze retouches partielles, ce qui, selon le mot du rapporteur français, M. Vodoz, libéral vaudois, « l'a rendue semblable à un habit d'Arlequin, pittoresque mais peu confortable ». La commission « ad hoc » propose donc au Conseil d'adopter, moyennant quelques légères corrections de détail, un nouveau texte de cette loi, conçue par l'un des membres du Tribunal fédéral et qui, sans modifier l'esprit de l'œuvre ancienne, redonne cohérence à sa forme et l'adapte aux nécessités nouvelles.

La lecture des articles de la loi refondue ne suscite pas de discussion, le Conseil se ralliant à l'avis de sa commission pour quelques modifications de texte dont la plus importante porterait, à l'article 1, de 26 à 30 membres le nombre des juges, au lieu de 26 à 29 comme prévu tout d'abord.

* * *

Le **Conseil des Etats** a ouvert la session en procédant à l'assermentation de trois nouveaux membres. M. G. Despland (radical) représente le canton de Vaud en lieu et place de M. Chamorel, démissionnaire ; M. J. Buhrer (radical schaffhousois) remplace M. Kaeser qui s'est retiré. Enfin, M. Amstalden, qui représentait jusqu'ici l'Etat d'Obwald, a cédé la place à M. L. Vonmoos (conservateur).

Le président du Conseil des Etats, M. N. Bosset (radical vaudois), fait l'éloge funèbre de deux membres du Conseil national : Benjamin Schwar (agrarien vaudois) et R. Gallati (radical glaronnais), récemment décédés. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Le Conseil applaudit ensuite aux vœux que le président adresse à M. **Evéquoz** à l'occasion de son 80me anniversaire. Le jubilaire, dont on admire la verte vieillesse, remercie en termes émus.

Le Conseil, sur rapport de M. Egli (conservateur lucernois) décide ensuite de ne pas donner suite à la pétition de Léon Nicole demandant la levée de l'interdiction de la Fédération socialiste suisse et celle des créanciers de la « Coopérative d'imprimerie » réclamant la restauration de leurs droits. Le Conseil national a, le 30 mars dernier, pris une décision semblable.

Les recettes douanières de la Confédération

En mai 1943, les recettes douanières se sont élevées à 14,7 millions, soit 400,000 francs de plus que dans le mois correspondant de 1942.

Elles se sont élevées pendant les cinq premiers mois de cette année à 66 millions 300,000 fr., contre 61 millions 400,000 francs pour la période correspondante de 1942, ce qui représente une augmentation de 4 millions 900,000 francs par rapport aux cinq premiers mois de l'année dernière.

—o—

Le nonce apostolique a rejoint son poste

Mgr Bernardini, nonce apostolique à Berne, qui vient de faire en Italie et notamment à Rome, où il a été reçu en audience privée par le Pape, un assez long séjour, a rejoint samedi soir son poste dans la ville fédérale.

—o—

Les passages clandestins aux frontières

Siégeant à Genève, le Tribunal territorial I a jugé lundi une affaire de passage clandestin de la frontière dans laquelle étaient inculpés les nommés Robert Vincent, clerc d'avocat, 34 ans, Etienne Numa, 48 ans, Marius Girard, 51 ans et sa femme Blanche. Tous sont accusés d'avoir aidé un réfugié juif à passer clandestinement la frontière dans la nuit du 3 au 4 septembre 1942. Le réfugié avait versé un acompte de 3000 fr. sur les 5000 que lui réclamait Vincent. Une fois sur territoire suisse, le réfugié prétendit qu'il avait été trompé parce que Vincent lui aurait promis de lui procurer un permis d'établissement et une autorisation de voyage. Il dénonça alors les inculpés.

Vincent a été condamné à quatre mois de prison, moins 36 jours de préventive, 100 fr. d'amende sans sursis ; Girard à 5 mois d'emprisonnement moins 33 jours de préventive, 100 fr. d'amende, sans sursis, Blanche Girard à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 100 francs d'amende ; E. Numa à 3 mois d'emprisonnement, moins 47 jours de préventive sans sursis.

—o—

Le dernier postillon du Gothard

A l'âge de 94 ans est décédé récemment à Andermatt, Félix Renner, le dernier postillon de la route du Gothard.

Il était en même temps cabaretier à Andermatt et il eut jadis l'honneur de conduire presque tous les souverains d'Europe à travers le Gothard, au milieu des joyeuses sonneries du cor et du piétinement des chevaux, vers le Tessin ensoleillé. Guillaume II, Frédéric III, l'impératrice Eugénie, François-Joseph d'Autriche, Moltke, Bismarck furent les passagers de Félix Renner avec qui disparaît aujourd'hui le dernier souvenir de l'existence romantique des postillons et des voitures de poste. Jusqu'à ces derniers temps, « Félix », comme on avait coutume d'appeler le robuste vieillard, vivait avec le souvenir des jours écoulés et il se plaisait à raconter aux hôtes de passage à Andermatt des anecdotes sur sa longue carrière. Son chant préféré, qu'il entonnait chaque fois qu'un hôte le quittait, était « Je suis, du Gothard, le dernier postillon ».

—o—

Condamnations d'incendiaires

—o—

La Cour d'assises du Seeland a condamné un chapelier de Berne qui, le 4 novembre 1941, mit le feu par ordre du propriétaire de cet immeuble à Täuffelen, qui à ce moment là faisait son service militaire, à une femme qui fut entièrement brûlée. Cet individu pungera 2 ans de pénitencier. Quant au propriétaire qui se trouve dans une situation financière désespérée, il a été condamné à 15 mois de pénitencier et un autre complice à deux ans et demi. Les trois compères furent également impliqués dans des vols de vélos. Le propriétaire de l'immeuble toucha une somme de Fr. 16,000.— de l'assurance. C'est avec cet argent qu'il s'acheta un nouveau domaine à Cornaux.

La même Cour d'assises du Seeland a condamné à 3 ans de pénitencier une jeune servante de 20 ans en service chez le pasteur de Douanne pour avoir mis le feu à la cure. Comme il s'agit d'une femme jugée dangereuse pour la société, le dossier sera soumis au gouvernement bernois pour que des mesures soient prises contre elle à l'expiration de la peine.

—o—

Un professeur se tue à la montagne

Un professeur de gymnastique du gymnase, M. Emile Guler, 58 ans, qui faisait une excursion avec une société de gymnastique de Coire, a fait une chute d'une soixantaine de mètres au Spuntiskœpfe, alors qu'il cherchait des rhododendrons.

—o—

L'assemblée générale de la Société suisse de la poste de campagne

La Société suisse de la poste de campagne, réunie fort nombreuse à Langenthal, y a tenu son assemblée générale annuelle les 5 et 6 juin, sous la présidence du major Marchand, de Lausanne, président, et en présence du chef de la poste de campagne. L'assemblée proprement dite avait été précédée d'un rapport militaire et d'une proposition d'un officier du service de renseignements sur la sauvegarde du secret militaire. Ensuite un film fut projeté relatant l'activité de la poste de campagne et montrant les différents aspects de l'expédition et de la réception des envois de la maison vers la troupe et de la troupe vers la maison. Un fait démontrera la grande activité de la poste de campagne et c'est à savoir que depuis le début de la mobilisation en 1939 jusqu'à maintenant, la poste de campagne a expédié près de 400 millions d'envois. C'est à Bulle que se tiendra la prochaine assemblée des délégués.

—o—

Collision de deux avions

—o—

On annonce officiellement qu'au cours d'un exercice d'aviation au-dessus du lac de Neuchâtel, deux appareils sont entrés en collision.

L'un d'eux est tombé, mais les occupants ont pu se sauver en parachute. L'autre appareil atterrit normalement.

—o—

Un caporal tué par une sentinelle

Le chef du bureau de presse du commandement territorial compétent communique :

Au cours de la nuit du 6 juin 1943, dans une région du Sottoceneri, le caporal Rodolfo Sterki, de Bâle, né en 1921, a été tué par une sentinelle lors d'une tournée d'inspection. Une enquête est en cours.

—o—

Démission du syndic de Neuchâtel

On annonce la démission pour le 31 août, de M. Emmanuel Borel, président de la ville de Neuchâtel. Cette décision est motivée par les nombreuses charges que M. Borel doit assumer. Le démissionnaire est entré au Conseil municipal en 1919. Il est président de la ville depuis 1940.

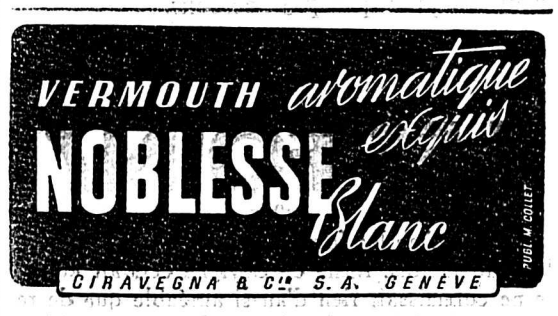

Nouvelles locales

Naissance d'une église à Haute-Nendaz

—o—

En sortant des Offices paroissiaux un jour de tourmente, deux hommes, relevant le col de leur habit contre la rafale, échangent quelques paroles :

— Si ce n'est pas une pitié ! Pour ces enfants aux frimousses rougies, cette montée d'une demi-heure dans le froid !

— Et les mamans !

— Et les vieillards !

— Ce n'est plus le temps où l'un d'eux, à qui on offrait une place dans l'autobus, répondait : « Non, merci, car l'ange gardien ne saurait plus compter les pas ».

— La foi n'est plus si forte.

— Il faut la sauver.

— Comment, cela ?

— Construire une église là-haut.

— Il y a cinquante ans qu'on y pense : le moment est mal choisi.

— Si la foi transporte les montagnes, elle fera surgir de terre une église ! Si nous voulions être ces hommes de foi, d'un peu de foi...

Et les deux hommes se mirent à l'œuvre, et M. le curé les approuva, et M. le Doyen les aida et Monseigneur l'évêque les encouragea. Et quelques semaines plus tard les travaux commençaient. Et bientôt une église blanche couronnera la verdure du coteau pour une population de 800 âmes, une église plus nécessaire que du pain.

Mais la foi n'est pas d'un village et nous sommes bien tous solidaires. Saint Michel qui repousse en enfer les puissances du mal, est invoqué sur le monde entier, et le Valais salue avec une joie particulière la naissance de la première paroisse en l'honneur du prince de la milice céleste. C'est lui qui fait monter à Dieu l'encens de vos prières, et l'or de votre charité ; c'est lui, devant la porte du ciel, qui tient la juste balance...

Pour que votre cœur se prépare, venez et voyez : venez à la fête champêtre qui aura lieu le dimanche **11 juillet** (retenez la date) : vous apporterez votre pierre à l'église et remporterez la joie dans votre cœur.

***

—o—

Reprise du bétail de boucherie

La reprise du bétail de boucherie prévue à Sembrancher le 28 juin aura lieu **8 jours plus tôt, soit le 21 juin**, à 9 heures.

—o—

Le Tour du Lac de la S. Pierre

Le Comité des Oeuvres paroissiales de Bouveret a le plaisir d'annoncer aux amis de ces œuvres et du Lac que la traditionnelle promenade autour du Lac aura lieu le 29 juin.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 9 juin. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Petit concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Heure. Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Suite du concert. 17 h. Heure. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour vous... les Jeunes ! 18 h. 50 Petit concert pour la jeunesse. 19 h. Chronique fédérale. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19 h. 35 Le Quintette Radio-Genève. 20 h. Les jeunes de la chanson. 20 h. 30 Les mercredis symphoniques. 21 h. 50 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Disques. 6 h. 45 Informations. 6 h. 50 Communiqués. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Opérettes. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique variée. 16 h. Emission pour Madame. 17 h. Emission commune. 18 h. Pour les enfants. 18 h. 25 Quelques disques. 18 h. 35 Causerie. 18 h. 55 Communiqués. 19 h. Cours de morse. 19 h. 10 Disques. 19 h. 15 Causerie. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Les cloches du pays. 19 h. 45 Musique symphonique. 20 h. 25 Visite. 20 h. 50 Oeuvres. 21 h. 50 Informations.

Chronique sportive

Les Valaisans aux championnats des „Etudiants Suisses"

—o—

Les deuxièmes championnats sportifs de la Société des Etudiants suisses se sont déroulés le samedi 5 juin, au stade de St-Léonard, stade universitaire de Fribourg. Vingt et une sections avaient répondu à l'invitation du V. C. P. Ugo Gianella, et avaient envoyé des concurrents : les sections valaisannes s'étaient fait représenter par 8 Brigenser, 5 Agauniens et 4 Rhodaniens.

Ces jeunes étudiants ont magnifiquement défendu les couleurs valaisannes, et ont été tout particulièrement félicités par le V. C. P. lors de la proclamation des résultats. Les sections valaisannes se sont classées respectivement : Agaunia 3me, Brigensis 8me et Rhodania 9me (sur 21 sections), battant ainsi de nombreuses sections académiques, et se classant les premières romandes.

Quant au classement individuel, il convient de noter tout particulièrement la magnifique 11me place, sur plus de 100 participants, obtenue par Antoine Delaloye, de la Rhodania de Sion. Nos plus sincères félicitations à ce jeune athlète qui se classe non seulement premier des Valaisans, mais encore premier des Romands.

A tous les représentants valaisans, nos plus sincères félicitations et notre plus vif encouragement.

Semper excelsior. Toujours mieux !

—o—

St-Maurice bat Club Sportif Chênois, 1 à 0

Il nous faut commencer par dire qu'il nous est moins difficile — et combien agréable — de rendre compte de ce match que de relater celui que l'équipe agaunoise avait disputé il y a deux semaines dans cette même Genève.

Ce n'est pourtant pas bercés d'illusions que partaient pour la grande ville du bout du lac les Agaunois, incertains qu'ils étaient de la formation de leur équipe, en raison de mobilisations ; la compréhension, la bonne volonté des chefs aidant, tous les joueurs se trouvaient cependant sur le terrain de Carouge et c'est ainsi que St-Maurice put offrir à ses nombreux amis de Genève une magnifique exhibition, qui restera certainement dans leur mémoire.

On nous reprochera certainement d'être partial et de vanter encore une fois les vaillants jeunes gens qui défendent les couleurs de la petite ville bas-valaisanne ; qu'importe, nous devons dire ce qui est.

Et ce qui est, c'est que ces jeunes gens se sont magnifiquement comportés et qu'ils n'étaient nullement impressionnés par le cruel échec qu'ils avaient subi sur un autre terrain genevois quinze jours auparavant.

Pour en venir à la partie elle-même, et pour être juste, nous devons certes admettre que le Club Sportif Chênois a montré une certaine supériorité au cours de la première mi-temps, mais n'a pas réussi à la concrétiser par un ou plusieurs buts. Constatant cette impuissance et se rendant compte que tout n'était pas perdu pour eux, les Agaunois, reprenant confiance, déclenchaient dix minutes avant le repos de telles attaques qu'elles devaient normalement inspirer les pires craintes aux supporters genevois. Et les dites craintes devaient se révéler fondées, St-Maurice affichant dès la reprise une superbe combativité, compensant une manifeste infériorité physique. Assez à l'aise sur ce magnifique terrain de Carouge, l'équipe valaisanne put montrer ce dont elle était capable. Un magnifique but, marqué par Edmond Rey-Bellet, follement applaudi par une galerie essentiellement valaisanne, récompensait enfin les efforts des Valaisans, lesquels retrouvent ainsi intactes, toutes leurs chances d'ascender en Deuxième Ligue l'an prochain.

On avait à nouveau prévu pour cette rencontre un arbitre genevois ; mais à la suite d'une légitime protestation — et peut-être surtout parce que M. Lutz était retenu ailleurs — c'est M. Mignot, de Lausanne, qui a dirigé les opérations. Nous devons constater qu'il n'a pas **bien** arbitré, ce serait trop peu dire, mais **remarquablement** conduit cette partie difficile, ce dont n'a pas manqué de le louer M. Henri Calpini, qui représentait la Commission des arbitres.

En ces heures agréables, il nous plaît de signaler que nos amis valaisans de Genève ne nous avaient pas tenu rigueur de notre mauvaise exhibition contre Jonction et qu'ils se trouvaient presque en aussi grand nombre sur le terrain de la Fontenette. Nous leur avons prouvé que notre précédente défaite n'était qu'un accident et nous sommes bien certain qu'ils auront apprécié à sa juste valeur le « onze » de St-Maurice.

Il ne reste plus maintenant à celui-ci qu'à démontrer une fois encore que cette valeur est réelle. L'occasion lui en sera fournie dimanche prochain déjà, puisqu'il aura à affronter à nouveau Jonction-Gardy, le grand favori de la compétition. Nous reviendrons sur cette partie, qui se jouera dans la cité d'Agaune et qui ne manquera pas d'attirer la foule des sportifs de la localité et de toute la région.

Met.

Collombey I - Fully I, 2-6

Dimanche, contre Fully I, Collombey jouait son dernier match de la saison. D'après les résultats antérieurs, il semblait bien que les Collombeyrouds étaient capables de battre les Fullyrains. Hélas ! La bonne formation de Fully leur montra qu'on ne gagne pas un match avec de beaux projets, mais sur le terrain !

La partie débute à 14 heures 30, sous la direction de M. Rouge, qui ne fut pas à la hauteur de sa tâche. Il y a 5 minutes que la partie a commencé que Fully possède déjà une avance de 2 buts, dus à une mésentente de la défense collombeyroude. Un des deux buts, au moins, était arrêtable... Oui ! mon cher Gino ! ! La ligne d'attaque des Fullyrains est continuellement dans le camp de Collombey, où la défense ne fait vraiment pas merveille, à part Donnet qui se trouve bien seul. Cette supériorité se traduit bientôt par un troisième but. Ce No 3 semble stimuler les Collombeyrouds qui, cette fois, se déchaînent. Une belle combinaison (une rare, sinon la seule) partie du jeune Raboud, échoit dans les pieds de Truffer qui shoot dans les buts vides. C'est goal ! ! Non, un baek de Fully plonge dans les filets où le ballon est entré, et le sort d'un coup de poing. M. Rouge, qui se trouve à ce moment vers les baecks de Collombey, n'a rien voulu voir... et le match continue comme si rien ne s'était passé. Peu après, la mi-temps arrive ; c'est donc 3 à 0 en faveur de Fully.

A la reprise du jeu, Collombey essaie de partir en trombe, mais c'est Fully qui inscrit le No 4. Le peu de mordant qui anime encore Collombey s'envole. Pourtant à la 15e minute, voilà Donnet qui sauve l'honneur à la surprise générale. L'enthousiasme baisse vite, car Fully marque à nouveau 2 buts coup sur coup. L'ange gardien du sanctuaire de Collombey n'est pas dans un bon jour. Quelques instants avant le coup de sifflet, les vaincus ramènent le score à 6 à 2.

L'équipe de Fully a mérité sa victoire, par son jeu vite en avant et la sûreté de ses arrières. Sa place en tête de groupe représente bien la force de son équipe. Nous lui souhaitons bonne chance dans les finales contre Salquenen.

Que dire de l'équipe de Collombey ? Pour sa dernière exhibition, devant son public, elle nous a déçu dans le vrai sens du mot. Tout le « onze » est en déclin, aussi bien le compartiment défensif que le compartiment offensif. Seuls deux ou trois joueurs semblent sortir du lot. Oh ! très peu. Que de choses à apprendre, mes chers amis ! En tous cas, il ne faudra pas prendre de trop longues vacances avant de reprendre l'entraînement. Ce n'est pas un luxe, mais une impérieuse nécessité.

Suiram Tettub.

Les conditions et l'horaire des trains seront sensiblement les mêmes que l'année dernière. Les retours individuels dans les 10 jours seront autorisés moyennant une modique surtaxe. Les voyageurs de Saint-Maurice à Brigue s'embarqueront à Montreux à 7 heures 40, et ceux du district de Monthey à Bouveret à 7 heures 15. **Horaire des trains réguliers.** Le retour s'effectuera par le Bouveret ou Montreux à volonté.

Renseignements : Cure du Bouveret. Tél. 6.91.11. Consultez les affiches et les annonces.

(Communiqué).

N.-B. — Aux sociétés de musique nous offrons des conditions exceptionnelles. Les premières inscrites auront la préférence.

—o—

Levée de cadavre

Près de Fully, dans des buissons, un cadavre a été découvert. Il a pu être identifié. Il s'agit de M. Maurice Darbellay, disparu depuis un certain temps. Il résulte d'une expertise médicale que la mort est due à une cause naturelle. Le malheureux a probablement été victime d'une crise d'épilepsie et est décédé des suites de cette crise.

M. Darbellay, agriculteur de son état, originaire de Liddes, était âgé de 52 ans.

DEMAIN déjà, vous regretterez peut-être de n'avoir pas conclu une ASSURANCE auprès du la ZURICH Accidents
Marc C. BROQUET, Sion Agence générale pour le Valais, tél. 2.12.09
AGENCE LOCALE : F. DONNET, MONTHEY, tél. 4.23.03

Un spécialiste des vols de vélos arrêté

(Inf. part.) — M. Dayer, agent de la police de sûreté, a réussi, après une habile enquête, à découvrir l'auteur des vols d'une quinzaine de bicyclettes. Le malfaiteur qui est entré dans la voie des aveux est un individu originaire du Haut-Valais, nommé Ed. H., qui, appréhendé, a été mis en état d'arrestation.

Les vélos volés étaient revendus un peu partout, notamment à Spiez, Thoune, Berne, etc.

Voilà une excellente prise qui fait honneur à la police et à la gendarmerie de notre canton.

—o—

BRIGUE. — (Corr.) — Dimanche fut transporté à sa dernière demeure, le jeune étudiant André Gentinetta, enlevé à l'affection des siens après une courte et douloureuse maladie, âgé de 16 ans à peine.

Cette mort soudaine a vivement ému la population de Brigue.

Le défunt était un enfant de Hermann Gentinetta, un entrepreneur estimé qui trouva la mort, il y a 18 mois, dans un souterrain, où il fut surpris avec deux ingénieurs, par des gaz délétères.

La mémoire de cette fin tragique et l'épreuve présente qui atteint à nouveau si cruellement Mme Gentinetta-Marx et ses cinq enfants, ont amené à l'ensevelissement une foule considérable qui tenait ainsi à marquer toute la sympathie et la grande considération dont jouit cette famille dans le Haut-Valais. a-z.

Noyé en se baignant

MORGES, 8 juin. — Le jeune Pichard, âgé de 15 ans, placé chez M. Germain, agriculteur à Etoy, s'était rendu à Buchillon pour s'y baigner.

Il était à peine entré dans l'eau que, frappé d'une congestion, il coula brusquement. Un pêcheur donna l'alerte. Après quelques minutes, on parvint à ramener sur la rive le corps du malheureux jeune homme. La respiration artificielle fut pratiquée longuement. Mais elle demeura sans effet, de même que les piqûres effectuées par un médecin mandé aussitôt.

La mort avait fait son œuvre.

Surprenante découverte d'un célèbre Spécialiste : un précieux élément régénérateur, appelé « Biocel » est incorporé maintenant dans la Crème Tokalon (couleur Rose). Appliquez-en chaque soir, avant de vous coucher et réveillez-vous plus jeune chaque matin. Pour le jour, employez la Crème Tokalon, couleur Blanche, (non grasse) ; elle rend la peau claire, fraîche et douce comme du velours.

Sous tension

Les puissantes attaques des aviations en Russie
Précautions allemandes en Grèce

MOSCOU, 8 juin. (Reuter.) — Le colonel Wasilief, commentateur militaire, a déclaré lundi soir :

« Tout le front de l'Est est sous tension, de la mer de Barents à Novorossiisk. »

MOSCOU, 8 juin. — Au cours des dernières vingt-quatre heures l'aviation des deux adversaires a attaqué, avec de gros effectifs, les centres de ravitaillement et les lignes de communication ennemies.

Les bombardiers de l'aviation stratégique russe ont effectué une nouvelle attaque concentrique contre le nœud ferroviaire d'Unjetcha, où de grands rassemblements de troupes et de matériel allemands avaient été observés. Les milliers de bombes incendiaires et explosives lancées causèrent de grands incendies suivis d'explosions. Une seule machine russe n'est pas rentrée.

La Luftwaffe a attaqué, dans les nuits de dimanche et de lundi, avec une centaine de bombardiers, le centre d'armement de Gorki, à la jonction de la Volga et de l'Oka.

Les puissantes forces défensives russes rassemblées dans cette région — chasseurs nocturnes et batteries de D. C. A. — attaquèrent les formations allemandes avant qu'elles fussent parvenues au-dessus de la ville.

Les violentes attaques des chasseurs de nuit et le feu précis de la D. C. A. contraignirent les formations ennemies à se disperser et à tenter la percée isolément, ce qui ne réussit qu'à une partie des appareils ennemis. Le feu de barrage obligea les bombardiers allemands à voler à une très grande altitude, ce qui les empêcha de jeter leur chargement avec précision.

Des bombardiers torpilleurs de la flotte de la mer Noire ont attaqué deux convois allemands se dirigeant vers Anapa et escortés de vedettes rapides. Après des attaques réitérées les pilotes russes coulèrent trois barques chargées de troupes et de matériel ainsi que cinq des vedettes de l'escorte.

BERLIN, 8 juin. — Pour donner une idée de l'importance des combats qui se sont déroulés dans la région du Kouban, on déclare, dans les cercles militaires de Berlin, que les Russes n'ont pas engagé moins de vingt divisions d'infanterie, deux brigades de blindés et plusieurs régiments motorisés et cuirassés.

La première attaque massive fut déclenchée le 26 mai et se prolongea jusqu'au 2 juin, sans être couronnée d'un succès de quelque importance. Le 5 juin, les rouges se lançaient de nouveau à l'assaut et, comme la première fois, concentraient leur effort principal sur le secteur situé au nord-ouest de Krimskaya.

En même temps, des attaques étaient dirigées contre la presqu'île de Taman et des unités de la flotte russe intervenaient dans les combats en bombardant la côte près d'Anapa. Toutes ces tentatives furent vaines et les positions germano-roumaines demeurent à peu près ce qu'elles étaient avant ces offensives de l'ennemi.

* * *

Consulats neutres fermés

—o—

ANKARA, 8 juin. — On annonce officiellement que, sur ordre des autorités d'occupation allemandes en Grèce, on a procédé à la fermeture du consulat de Turquie dans l'île de Mytilène, au sud des Dardanelles.

Les Allemands ont ordonné à tous les gouvernements neutres de fermer leurs consulats dans les villes grecques de la mer Egée, où des travaux de fortifications sont actuellement en cours.

—o—

Tentative de débarquement

BERLIN, 8 juin. — L'ennemi tenta hier de s'emparer par un coup de main de l'île de Lampeduse, en Méditerranée. La garnison italienne repoussa l'attaque, coula quelques bateaux de débarquement et anéantit les groupes ennemis débarqués.

LONDRES, 8 juin. (Reuter.) — L'on ne fait aucun commentaire aujourd'hui à Londres au sujet de l'attaque qui, suivant le communiqué allemand, aurait été faite contre l'île de Lampeduse. La radio allemande déclare que la tentative de débarquement fut faite par cinq compagnies de commandos. Elle ajouta : La formation d'attaque était excellemment entraînée et munie d'armes automatiques les plus modernes. La tentative toute entière dura quelques heures. Il n'y a aucun doute que le débarquement fut une tentative sérieuse.

L'île de Lampeduse est située à 150 milles au sud de la Sicile et à 80 milles à l'est de Tunis. Elle a une trentaine de kilomètres de côte et un petit port.

—o—

Combat naval dans la Manche

BERLIN, 8 juin. (Interinf.) — Des bateaux patrouilleurs allemands engagèrent un combat dans la nuit du 7 au 8 juin avec des forces légères britanniques. Tandis que les bateaux allemands ne subirent ni pertes ni dégâts, plusieurs coups directs atteignirent les unités britanniques qui rompirent le combat.

—o—

Une véritable Constitution de la France en guerre

—o—

ALGER, 8 juin. (Ag.) — C'est une véritable Constitution de la France en guerre qu'a promulguée lundi soir le Comité français de libération nationale. En effet, dès son organisation et avant même d'être complété comme il le sera vraisemblablement, ce dernier a pris en main la gestion des affaires jusqu'ici assurée respectivement par le comité national de Londres et le commandant en chef d'Alger. Ainsi un pouvoir central français dirige-t-il désormais non seulement en principe mais encore en fait l'effort de libération entrepris par l'Empire et tous les Français hors de l'étreinte de l'ennemi. En même temps il assume la défense et la représentation de tous les intérêts nationaux. L'ordonnance qui institue le Comité français de libération nationale précise que celui-ci conclut des traités et des accords. Les deux présidents accréditent des représentants diplomatiques auprès des puissances étrangères. Des représentants étrangers sont accrédités auprès d'eux. L'ordonnance souligne d'autre part que le comité exercera ses fonctions jusqu'à la date où l'état de libération du territoire permettra la formation conformément aux lois de la République d'un gouvernement provisoire auquel il remettra ses pouvoirs. Cette date sera au plus tard celle de la libération totale du territoire. Un décret prévoit ensuite que le comité français de libération national alternativement présidé par le général Giraud et le général de Gaulle fixe le nombre et les attributions des commissaires au sein de ce comité et avec certains de ses membres désignés par leurs attributions et leur personnalité est constitué un comité de guerre qui assurera la conduite générale de la guerre.

Les décisions du Comité français de libération nationale prennent la forme d'ordonnances quand elles correspondent à ce qu'étaient les lois de la République ou la forme de décrets. Ces ordonnances et décrets seront signés des deux présidents.

—o—

Déclaration Churchill aux Communes

—o—

LONDRES, 8 juin. (Reuter.) — M. Churchill, premier ministre, a déclaré mardi à la Chambre que le nombre des prisonniers faits dans le nord de l'Afrique s'est accru de 24,000 et s'élève au total de 248,000.

M. Churchill a déclaré en outre que la 8me armée britannique après avoir franchi la frontière de Tripolitaine a perdu 11,500 hommes. Les pertes de la 1re armée se sont élevées à environ 23,500 hommes. Dans la campagne totale du nord de l'Afrique, la 1re et la 8me armée ont perdu 37,000 hommes en tués, prisonniers et manquants.

M. Churchill a déclaré que sur les forces de l'Axe engagées en Afrique du Nord, 50,000 hommes sont certainement tombés de sorte que l'ensemble des pertes de l'Axe en Tunisie s'élève à 300,000 hommes.

Par ailleurs, M. Churchill a souligné la nécessité — et la solidité — de l'union des Alliés, dans les événements heureux — le jour de la victoire commence à poindre — plus encore que face au désastre. Les consultations de Washington et autres ont pour but d'assurer cet accord complet.

Selon M. Churchill, 190 divisions allemandes et 28 divisions satellites sont engagées sur le front russe. C'est là que les plus grandes bataille semblent imminentes.

Quant à la guerre sous-marine, elle est de moins en moins néfaste aux Alliés et n'empêchera pas leur triomphe, préparé par une activité aérienne croissante.

M. Churchill salue enfin la création du Comité national français.

De son voyage aux Etats-Unis, de sa halte en Afrique, le Premier britannique a rapporté d'excellentes impressions quant aux forces morales et matérielles des Alliés.

Et de conclure : « Il ne peut y avoir de doute que quelle que soit l'organisation mondiale créée après cette guerre elle sera plus riche et plus forte si elle est fondée sur l'amitié, sur des relations fraternelles et une entente profonde qui prévaut et s'accroît actuellement entre le Commonwealth britannique et les Etats-Unis. »

—o—

CHAMBRES FÉDÉRALES

—o—

BERNE, 8 juin. — Le **Conseil national** poursuit l'étude de l'organisation judiciaire fédérale, par l'art. 15 qui avait été réservé lundi et qui concerne le nombre des juges qui doivent siéger dans chaque section. Au gré des articles diverses propositions modifiant le texte défendu par la commission sont acceptées ou repoussées.

Au **Conseil des Etats,** différents arrêtés relevant du Département de l'Economie publique sont approuvés. Celui du 23 décembre 1942 réglant l'aide aux chômeurs dans la gêne donne lieu à quelques remarques de M. **Altwegg** (rad., Thurgovie) sur la différence faite entre chômeurs appartenant et chômeurs n'appartenant pas à une caisse de chômage.

M. Stampfli, chef du Département de l'Economie publique, lui répond que la solution à laquelle s'est arrêté le Conseil fédéral a été déterminée par les possibilités financières de la Confédération et qu'elle représente le maximum de ce qui peut être fait dans les circonstances actuelles.

—o—

Le gouvernement britannique assume la responsabilité des dégâts causés par des bombes près de Zurich

BERNE, 8 juin. (Ag.) — A la suite du survol du territoire suisse qui eut lieu dans la nuit du 17 au 18 mai et au cours duquel trois bombes explosives d'origine anglaise furent lancées aux environs de Zurich, le ministre de Suisse à Londres a été chargé d'élever auprès du gouvernement britannique la protestation qui s'imposait et de lui réclamer la réparation des dommages causés. Le gouvernement britannique lui a exprimé ses regrets au sujet de cet incident et s'est déclaré prêt à en assumer la responsabilité.

—o—

Incendie

TRAMELAN, 8 juin. — Lundi soir, un incendie a complètement détruit une maison aux Reussilles. Le sinistre fut si soudain que tout le mobilier et le matériel agricole sont restés dans les flammes. Une enquête est en cours.

—o—

Un avion militaire américain s'écrase au sol

WILMINGTON (Caroline du nord), 8 juin. (Reuter.) — L'armée a annoncé qu'un avion-transport militaire s'est écrasé au sol. 20 hommes au moins ont été tués.

†

Monsieur et Madame **Baptiste GALLETTI-REUSE** et leurs enfants, à Collombey ;

Monsieur et Madame **Marcel GALLETTI-FANTOLI** et leurs enfants, à l'Arzillier (St-Maurice) ;

Monsieur **Adrien GALLETTI-VERNAY** et ses enfants, à Monthey ;

Madame et Monsieur **Louis BEROD-GALLETTI** et leurs enfants, à Collombey ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Attilio GALLETTI

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, pieusement décédé, à Collombey, le 7 juin 1943, à l'âge de 72 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec courage et résignation.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le jeudi 10 juin, à 10 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LAIT MATERNEL OU LAIT GUIGOZ
L'alimentation la plus simple et la plus économique, parce que c'est la plus sûre.
lait Guigoz
Lait de la Gruyère en poudre. En vente dans les pharmacies et drogueries.

AVIS AUX SOCIETES

Conformément à la convention passée entre les journaux, les convocations de sociétés ou de groupements, ainsi que les communiqués relatifs aux œuvres de bienfaisance sont facturés à raison de 0.20 ct. la ligne, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une annonce de 3 fr. au moins. Exception est faite pour les convocations d'ordre politique qui sont gratuites.

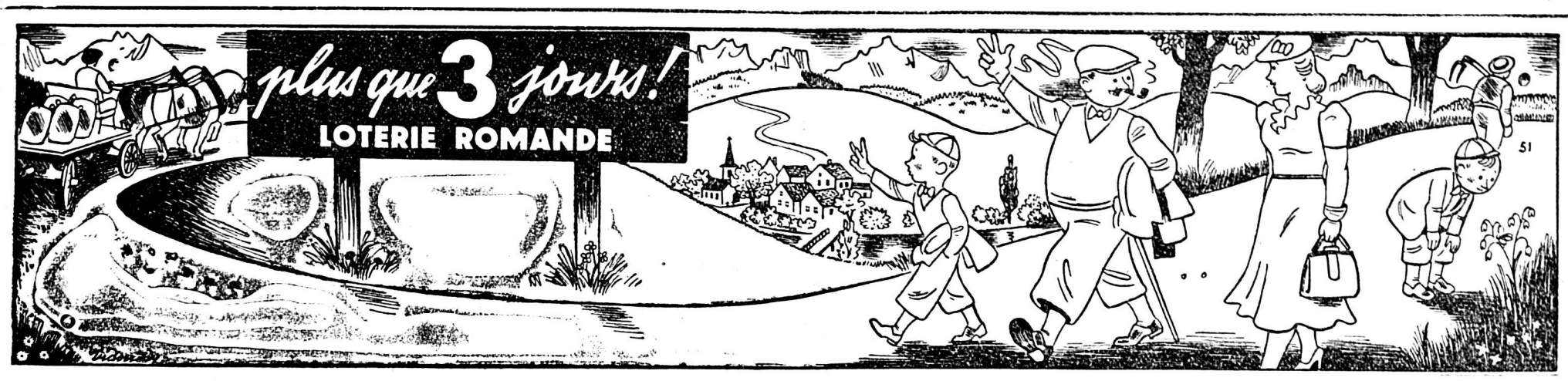

TIRAGE A CHATEL-ST-DENIS

Suchard

dans la traditionnelle qualité

Valeur des points

100 gr. = 100 points (coupon 55)

Milka	au lait des Alpes
Velma	fondant
Sucarda	croquant
Centenaire	pure crème
Sumela	au lait et pur jus de fruits
Kalmi	populaire au lait

100 gr. = 75 points (coupon 55)

Milka-Nut	au lait des Alpes et noisettes
Kalmi-Noisettes	populaire au lait et noisettes
Nutvel	pâte noisette Gianduja
Frutola	au lait et aux fruits

125 gr. = 75 points (coupons 55 et 56)

Pralinés	de grande finesse

100 gr. = 50 points (coupons 55 et 56)

Sugus	caramel désaltérant

dans la traditionnelle qualité

Bon ébéniste

est demandé de suite, pour la fabrication de meubles.

Maison Trisconi, Vionnaz (Valais).
Téléphone 3.41.55.

MISE

VENTE

d'un riche mobilier aux enchères

Ch. des Paleyres 10
au 4e
Jurigoz

LAUSANNE

(Trolleybus 18, arrêt de Mont-Choisi)

Jeudi 10 juin, dès 14 heures

Pour cause de départ

l'expert soussigné procédera à la vente d'un mobilier d'appartement comprenant

SUPERBE SALON Ls XVI bois doré sculpté, recouvert de **tapisseries Aubusson :** 1 canapé et 4 fauteuils assortis, 4 chaises volantes, soierie, guéridon et table rectangulaire bois doré, table gigogne, vitrine galbée, vernis Martin, 1 banquette assortie, 1 lustre cristaux à plaquettes.

GRANDE CHAMBRE A COUCHER NOYER CIRE style Renaissance : 1 armoire à glace 3 portes, 2 lits jumeaux avec literie Ia, 2 tables de nuit et 1 chiffonnier, secrétaire assorti.

UNE SALLE A MANGER style Renaissance : 1 dressoir 3 portes, table à rallonges et 6 chaises assorties.

BIBLIOTHEQUE à 2 PORTES en chêne avec table rectangulaire, 2 chaises et 1 pendule de parquet assortie, ainsi que quantité d'autres meubles, potager à gaz « Le Rêve », peintures, rideaux, tapis, pendules, bibelots, poste de télédiffusion, etc., etc.

VENTE A TOUT PRIX ! ! !
Echute 1 %

Par ordre : **A. Wertheimer,** exp. liquidateur et commissaire-priseur, Louve 12. Tél. 2.60.16. Expertises. Entreprise de vente aux enchères.

A vendre une

BATTEUSE

Type Union 18. Etat de neuf.

S'adresser sous chiffres OFA 8763 L. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

On cherche une

jeune fille

ou **jeune personne** pour aider dans un ménage à la campagne. Place stable, vie de famille et bons gages.

Adr. offres à Mme Louise Grandjean, Montricher (Vd).

Vélo

A vendre vélo de course Allegro, état de neuf.

Garage Lugon, Ardon.
Téléphone 4.12.50.

On cherche, pour Genève,

jeune fille

robuste et aimant les enfants, pouvant s'occuper de tous travaux de maison. Bon gage. — Offres sous chiffres D. 7845 Y. Publicitas, Berne.

On cherche pour de suite

jeune fille

catholique, travailleuse, pour la cuisine et le ménage. Vie de famille. Salaire d'entrée Fr. 80.—. — S'adresser sous chiffres W. 34303 Lz Publicitas, Lucerne.

Dr M. JUON

spécialiste pour maladies de la peau et cuir chevelu, reçoit *jeudi 10 juin, à Sion, de 14 à 16 heures, Avenue de la Gare, chez Mme Ebener-Nicolas.*

A Martigny, à 17 heures, Hôpital de Martigny.

Fil de fer

cuivré, 4 mm., neuf, en balles de 55 kg. environ, 1000 kg. à vendre.

Eckert, Rue de Conthey, Sion.

CAMIONNETTE

A vendre une camionnette Chrysler, charge 800 kg., pneus neufs. Parfait état de marche. Prix Fr. 1000.—.

Garage Lugon, Ardon.
Téléphone 4.12.50.

On cherche

jeune fille

sérieuse, pour boulangerie-pâtisserie.

Offres par écrit sous chiffre P. 4423 S. Publicitas, Sion.

On prêterait somme jusqu'à Fr.

fr. 15.000.-

contre hypothèques en 1er rang.

S'adresser par écrit au Nouvelliste, sous N. 3835.

Mesdames !

„Remmaillage Rapide"

se charge de toutes réparations de vos bas. Travail prompt et soigné. Envoi par poste.

Mme Haefliger, Av. du Marché, Sierre.

On cherche pour de suite

portier

S'adresser sous P. 4421 S. Publicitas, Sion.

A vendre

faucheuse à moteur

Convient plus spécialement pour région montagneuse.

Frei, Triemlistrasse 23, Zurich 9. Tél. 7.94.04.

On demande

Jeune FILLE

capable, pour aider au ménage et au jardin, auprès de 2 personnes. Entrée 15 juin.

Offres à Mme Lüthi, Villa « Sonnhalde », Ittigen près Berne.

GAIN intéressant

exclusivités

Vente par canton d'une nouveauté pour bureau. Possibilité de créations agence maison de représentations.

Offres détaillées à Case postale 46, Lausanne 13.

Les Mines du Mont-Chemin engageraient tout de suite

BONS MANŒUVRES

S'adresser au bureau de la Mine, Col des Planches. Nouvelle cantine. Téléphone 6.14.54.

Jeune Suisse allemand cherche place dans bonne famille comme

volontaire

pour apprendre le français, comme porteur ou travaux de campagne, et non comme vacher.

S'adresser Mme Keller, Walterswil, canton Soleure.

Char de chasse

à ressorts, essieux à patentes, petit pont, parfait état, à vendre. — **Eckert, Rue de Conthey, Sion.**

Beaux PLANTONS

de choux-raves beurrés à fr. 0.90 le cent, 7 fr. 50 le mille. Plantons contrôlés. — Pierre Richard, maraîcher, Saint-Maurice.

Désire placer une **vingtaine de génisses,** race brune, en

ESTIVAGE

montagne. — Faire offres et conditions à Constant Félix, à Presinge, Genève.

Téléphone 8.34.34.

Maître d'hôtel

chef d'étage ou Barman, avec sérieuses références, cherche engagement pour saison. Libre de suite. — Ecrire sous chiffre E. 9031 L. à Publicitas, Lausanne.

Toutes vos annonces au „NOUVELLISTE"

---

35 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Le secret DE LA VEINE D'OR

— Ha-ha ! Voilà une profonde philosophie ! Je parierais bien que vous avez déjà porté de sa part plus d'une douzaine de lettres... Avouez-le.

Encore une fois Ton Tripe souffla et se raidit.

— Ce n'est pas pour meurtre qu'on pend un homme, monsieur.

— Pourquoi donc, alors ?

— Parce qu'il a parlé avant et après.

— Excellent ! Si seulement chacun se rappelait cela ! Vous est-il jamais venu à l'idée que le problème puisse être interverti ?

— Monsieur ?

— Il pourrait un jour y avoir une lettre pour la princesse Yasmini et, en votre qualité d'ami, vous vous emploieriez sans doute à ce qu'elle lui parvînt ?

— Je lui porterais une lettre de votre part, monsieur, si c'est là ce que vous voulez dire.

Sir Roland Samson, chevalier-commandeur de l'Etoile de l'Inde, parut vraiment choqué. Rien n'est plus déconcertant que la brutalité avec laquelle les gens du commun vous dépouillent une amande diplomatique de son écorce ornementale.

— Ce que je voulais dire, c'est... Ah !... — Il se vissa le monocle à l'œil et examina Tripe comme un insecte piqué sur une épingle. — Puisque vous reconnaissez votre participation aux intrigues de la princesse, sans doute vous vous chargez des lettres qu'elle reçoit comme de celles qu'elle envoie, et dans ce cas aussi vous gardez le silence ?

— Les lettres que je pourrais lui remettre seraient secrètes, sans quoi elle les aurait reçues par la poste. Je risquerais mon emploi chaque fois. Irais-je augmenter le risque en bavardant ? Si le maharajah avait vent de quelque chose...

— Eh bien ! je prendrais soin de ne faire aucune allusion devant Son Altesse. Comme vous dites, cela compromettrait votre emploi. Et..., Ah ! .... (nouvelle manœuvre du monocle) les initiales s. r. (Service royal) en minuscules, non en grandes lettres, dans le coin gauche du bas d'une petite enveloppe blanche signifieraient... bon !... vous comprenez ?... Vous veilleriez à ce qu'elle la reçût, hein ?

Visiblement la moutarde commençait à monter au nez de Tom Tripe. Ni la menace enveloppée, ni le dessein de se servir de lui sans reconnaître ultérieurement le service rendu, ne lui avaient échappé. M. Samson, qui entre autres choses croyait essentiel de maintenir les inférieurs à leur juste place, décida à l'instant de faire pénétrer la leçon en frottant plus dur.

— Vous y trouveriez votre profit. On vous paierait tout ce qu'exigerait la situation. Vous n'avez pas besoin d'en douter.

Thérèse, qui causait avec un groupe d'invités à quelque distance, surprit la flamme de bataille dans l'œil de Tom Tripe, et sourit deux secondes après en voyant le commissaire laisser tomber son monocle. Sur-le-champ elle fut certaine de deux choses : Tom lui dirait à la première occasion exactement ce qui s'était passé, et M. Samson mentirait tout naturellement si on le provoquait à ce sujet. Elle se promit de le provoquer. En fait, Tom Tripe lui donna plus tard deux ou trois versions des paroles qu'il avait prononcées, les amplifiant à mesure que son imagination s'épanouissait à la douce chaleur de la confidence. Mais le premier compte rendu provenait d'une mémoire toute fraîche :

— Tout l'argent que vous avez pu toucher dans votre vie n'achèterait pas le silence de mon chien, encore moins le mien, monsieur ! Si vous avez une lettre pour la princesse, envoyez-la moi et je veillerai à ce qu'elle lui parvienne. Si elle daigne répondre, je vous transmettrai la réponse. Quant à faire allusions au maharajah à propos des petits services que je rends à la princesse..., un gentilhomme est un gentilhomme, et n'a pas besoin de mes instructions, ni de mon avis. Si demain je me trouvais sans emploi, je n'en resterais pas moins un homme debout sur ses deux pieds, et qu'il faudrait traiter comme tel !

Un diplomate, expert en imprudences, doit posséder des sentiments à l'épreuve du feu. Comme Thérèse l'avait observé, M. Samson pâlit manifestement ; mais il recouvra ses esprits en une seconde et mit en pratique un peu de cet opportunisme dont il s'enorgueillissait secrètement ; il songea qu'un politique moins accompli eût trahi son ressentiment devant cette rebuffade d'un inférieur : mieux valait faire semblant de ne pas même s'en apercevoir. En sa qualité d'étudiant de la nature humaine, il décida que l'orgueil était, chez Tom Tripe, le point sensible dont il pouvait profiter pour avoir le dernier mot.

[A suivre.]